



Droit de séjour en france pour des raisons médicales

Par **maniko**, le **23/02/2010** à **11:44**

Bonjour,
j'aimerais savoir quelle est la durée nécessaire exigée avoir passer sur le sol francais pour être en droit de formuler une demande d'un titre de séjour pour des raisons médicales ?